

## UN SI REMARQUABLE PRÉSIDENT

Christian SAUTTER et Catherine CADOU

16 maggio 2025

Le mardi 13 mai au soir, nous fûmes confrontés à un choix cruel. D'un côté, une émission télévisée de deux longues heures (qui devinrent trois heures !) autour du président français, Emmanuel MACRON. De l'autre, un film sur la genèse du président ukrainien, Volodymyr ZELENSKY, projeté par la chaîne Arte et montré le lendemain dans la sélection ACID au Festival de Cannes. Nous avons choisi le film-documentaire d'Ariane CHEMIN et Yves JEULAND, mais nous reviendrons sur Emmanuel Macron à la fin de cette lettre.

Dans les années 1950, la ville de Krivoï Rog (aujourd'hui Kryvyï Rih en ukrainien) fascinait le lycéen que j'étais, par son nom étrange et par sa puissance sidérurgique au cœur de l'URSS ! C'est dans cette cité ouvrière, située au sud-est de l'Ukraine dans sa partie russophone, qu'est né le jeune Wladimir en 1978, d'un père professeur d'université et d'une mère ingénieure. Il a fait toutes ses études en russe. Adolescent, il avait le choix entre rejoindre une bande de jeunes délinquants ou participer avec ardeur à toutes les activités périscolaires de son lycée. Il a choisi la seconde voie et, très vite, avec une bande de copains qui lui sont restés fidèles, il a beaucoup travaillé pour monter des spectacles de divertissements, de plus en plus applaudis. Fasciné par un jeu télévisé russe immensément populaire, KVN, il s'est détourné de ses études de droit pour monter une troupe qui a emporté la finale du jeu en Ukraine en 2001 et la demi-finale à l'échelle de l'ex-URSS en 2002 (à 24 ans). Il est alors devenu entrepreneur à plein temps, produisant des spectacles pour la télévision, dans lesquels il déployait son talent d'humoriste (« juif et ukrainien » dit-il), de scénariste et d'acteur.

Avant 2014, il était parfaitement intégré dans la grande Russie, jouant en langue russe et en tirant l'essentiel de ses revenus. La vie politique en Ukraine, devenue juridiquement indépendante de la Russie en 1991, ne l'intéressait pas vraiment. Il ne s'est pas impliqué dans la « Révolution orange » de 2004 ni dans la « Révolution de la dignité » (*Maidan*) de février 2014, violemment réprimée par les autorités pro-russes (il y eut 108 morts). À la suite de la victoire populaire, la population pro-russe de la Crimée a fait sécession en 2014 pour le plus grand bénéfice de Moscou, qui y possédait la grande base marine de Sébastopol. Et les provinces russophones de l'est de l'Ukraine se sont révoltées contre l'usage imposé de l'ukrainien, toujours avec l'appui évident de Moscou.

C'est en allant avec sa troupe sur le front du Donbass, où les soldats gouvernementaux affrontent les sécessionnistes, que Volodymyr Zelensky s'est soudain senti pleinement ukrainien, a appris la langue de son pays et concentré son activité sur Kiev.

Usant de son humour caustique, il a écrit une série télévisée qui a fait un tabac, dans laquelle il incarne un professeur de lycée qui se retrouve par hasard président de la République. Ce n'est toutefois que dans la troisième saison du « Serviteur du peuple » qu'il a fondé un parti politique portant ce nom et qu'il a été élu à la présidence de la République avec 73% des voix le 20 mai 2019 !

Survient l'agression russe du 24 février 2022. La poussée des chars russes vers Kiev semble irrésistible mais le président Zelensky, en plein accord avec le Premier ministre et les présidents des Assemblées, décide que le gouvernement restera dans la capitale, et réclame des armes aux Occidentaux. Il incarne l'esprit de résistance d'un peuple démocratique dressé contre une attaque néocoloniale, et qui fait face bravement malgré le déséquilibre des populations et des puissances industrielles.

Il subit les coups portés à l'Ukraine par le nouveau président américain, dont le pire a été l'humiliation télévisée dans le bureau ovale le 28 février 2025, qualifiée de « beau spectacle » par Donald TRUMP. Inlassablement, Zelensky plaide la cause de la démocratie ukrainienne, notamment au cours d'un mystérieux tête à tête avec le fantasque hôte de la Maison Blanche sur deux chaises installées à la hâte dans la basilique où ont lieu les obsèques du pape François.

Ce qui nous ramène au président Macron, dont Zelensky fait un éloge plutôt habile devant un groupe de journaux internationaux, dont *Libération* du 14 mai 2025. L'essentiel de l'interview est consacré au défi du David ukrainien au Goliath russe. Celui-ci a proposé des négociations directes entre les deux pays en Turquie le 15 mai. Zelensky répond à Vladimir POUTINE : Chiche, je serai à Istanbul le 15 mai ; viens si tu l'oses ! Et le Russe s'est dégonflé...

Selon son jumeau ukrainien (ils sont nés à un mois d'intervalle), le président français « est un ami, avec lequel je suis en communication constante au téléphone. Il a une approche très créative. Il est prêt à prendre des mesures concrètes, c'est important. C'est un preneur de risques. C'est un des dirigeants les plus forts du monde, à mon avis. Il sait se sortir de situations difficiles et je le respecte pour cela. Il a une bonne intuition ».

L'acte le plus récent du président français a été de signer avec le Premier ministre polonais Donald TUSK à Nancy le 9 mai 2025 un traité d'amitié et de coopération entre les deux pays. C'était le jour-même où Moscou commémorait la victoire de 1945 devant une belle brochette de chefs d'État amis. Ce traité comprend un préambule et 19 articles dont le plus long est celui consacré à la sécurité et à la défense. Une certaine ambiguïté pose question, en raison d'un décalage entre la lettre du traité et le commentaire que le chef de l'État (et chef des armées) en a fait au cours de son spectacle-fleuve de mardi.

A lire le texte, celui-ci semble peu différent des traités bilatéraux que le président français a signé avec l'Allemagne (Aix-la-Chapelle 2019), l'Italie (Quirinal, 2021) et l'Espagne (Barcelone 2023). La compatibilité avec les traités de l'Union Européenne et de l'OTAN y est fortement soulignée. Le volet militaire est certes

plus étoffé dans le traité franco-polonais mais l'on n'y parle que d'interopérabilité et d'échanges d'officiers. Un nouveau concept y est mis à l'honneur : le BITDE. Selon le texte, la « Base Industrielle et Technologique de Défense Européenne » doit être renforcée pour constituer une défense européenne plus forte et opérationnelle, moins dépendante des fournitures américaines. Ce texte est donc plutôt classique, sauf sur les industries de défense, et n'évoque aucunement les armes nucléaires dont la France a la maîtrise.

En revanche, dans son émission du 13 mai, le président parle sans sourciller de l'armement nucléaire de la France qui pourrait faire l'objet de discussions avec les partenaires et alliés européens (y compris le Royaume-Uni) et il a même mentionné la possibilité de baser des avions porteurs de bombes nucléaires françaises dans d'autres pays européens {donc implicitement en Pologne}. Le président Macron a aussitôt nuancé cette annonce inédite. Il a affirmé que la plupart des présidents français (notamment Charles de GAULLE, François MITTERRAND et Jacques CHIRAC) avaient dit que les « intérêts vitaux de la France » dont l'atteinte pourrait justifier l'utilisation de la force de dissuasion, ne s'arrêtaient pas aux frontières de l'Hexagone mais, à ma connaissance, aucun n'a jamais parlé publiquement de baser des éléments de la force de dissuasion chez nos partenaires européens. Et, de toute façon, le chef de l'État a précisé qu'un seul décideur conserverait le pouvoir de déclencher ce feu nucléaire : le président français.

Ces propos importants, qui peuvent susciter des espoirs en Europe et des craintes en France, auraient mérité que le président de la République, plutôt que de se noyer dans trois heures de conversation dispersée, consacre vingt minutes « au coin du feu » à expliquer aux Français ce qu'il a promis exactement au Premier ministre polonais. Reste-t-il dans la trace de ses prédécesseurs qui gardaient une autorité totale sur la doctrine délibérément floue et l'utilisation de la force de frappe nucléaire ? Ou a-t-il l'intention de réfléchir avec ses partenaires européens aux conditions d'emploi de cette arme stratégique ou tactique, la décision ultime revenant à la France car il ne peut y avoir plusieurs doigts sur un seul bouton ?

On peut même rêver qu'il demande l'avis du Parlement sur cette question, vitale au sens strict du mot. Le Sénat, qui veut rétablir une autoroute A69 dont le chantier a été annulé par une décision de justice, ne devrait-il pas aborder ce sujet ? Et l'Assemblée, au lieu d'étirer en longueur un débat important sur les soins palliatifs et la mort assistée {sujets qui divisent le gouvernement}, ne pourrait-elle consacrer une journée à la stratégie de défense de l'Europe ?

Certes, tous les traités que le Président « négocie et ratifie » (article 52 de la Constitution) n'ont pas à être approuvés par le Parlement. Mais, si le traité franco-polonais est différent des précédents traités bilatéraux, comme le laisse entendre le président, il mériterait d'être soumis aux élus du peuple.

Nation-résistante en Ukraine, État-spectacle en France, le contraste est saisissant !